

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## tions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - [www.mupras.com](http://www.mupras.com)

**Maladie**

**Dentaire**

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 007711

Société : M915

**Actif**

**Pensionné(e)**

**Autre**

Nom & Prénom :

BEN YAHIA ABDELLAH

Date de naissance :

1949

Adresse :

186 LOTISSEMENT FLORIDA 101 MAAROUF

Tél. :

Total des frais engagés : Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : 770710 07/04/2012 Age :

Lien de parenté :

**Lui-même**

**Conjoint**

**Enfant**

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 07/04/2012

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

## INSTRUCTIONS A SUIVRE PAR LES ADHERENTS POUR FACILITER LE TRAITEMENT DES DOSSIERS (MALADIE)

### 1. LES PRESTATIONS :

Sont accordées sur présentation d'une feuille de maladie ( pas de photocopies ), dûment remplie ( nom , prénom, matricule et le lien de parenté : adhérent , conjoint ou enfant ) accompagnée de toutes pièces justificatives.

### 2. PHARMACIE :

Les prestations sont accordées sur présentation de l'ordonnance qui doit comporter la date, le nom, prénom du malade inscrits de la main du médecin et accompagnée des vignettes, des prospectus, des médicaments prescrits et des P.P.M. ( Prix Public Marocain ).

### 3. EN CAS DE CHANGEMENT DE SITUATION :

L'adhérent est tenu de fournir à la mutuelle soit un bulletin de changement de situation relatif à son conjoint accompagné d'une photocopie de l'acte ( de mariage , divorce ), soit un extrait de l'enfant ( naissance , décès ).

### 4. PIECES JOINTES :

Toutes les pièces concernant la maladie ou l'accident doivent être remises à la mutuelle au plus tard 3 mois après la première visite du médecin . Pour les soins et prothèses dentaires, le délai de remise est fixé à 1 mois après traitement .

### 5. INTERVENTION CHIRURGICALE :

\* En cas d'intervention chirurgicale la note de la clinique doit préciser :

- a - Les honoraires du chirurgien, ainsi que le coefficient K correspondant à l'intervention .
- b - La ventilation des frais annexes , aide, anesthésie, etc .....
- c - Le nombre de jours d'hospitalisation .
- d - Le détail des fournitures pharmaceutiques .

### 6. SOINS ET PROTHESES DENTAIRES :

Pour les soins et la prothèse dentaire , demander au chirurgien dentiste un relevé détaillé des différents soins ou prothèses avec indication de la date à laquelle ils ont été effectués , des honoraires correspondants à chaque soin ou prothèse, du numéro et de la position exacte de chaque dent traitée .

Un accord préalable de la mutuelle est obligatoire avant l'exécution des prothèses, implants, orthodontie .

### 7. HOSPITALISATION A L'ETRANGER :

Les remboursements des frais médicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation se feront dans la limite du plafond général et au cours de change du jour des débours .

### 8. ACCIDENTS :

En cas d'accident, préciser les causes et circonstances et éventuellement les renseignements concernant le tiers ayant occasionné l'accident .

### 9. FRAUDE :

Toute fraude ou tentative de fraude entraînera la suspension de l'adhésion jusqu' à la prochaine réunion du comité de la mutuelle ( pour décision ) .

#### - Sont considérés comme fraudes :

Falsification de facture - annotation non réelle des consultations , visites , frais pharmaceutiques - substitution d'un bénéficiaire - déclaration non réelle des ayants droits .



MUTUELLE DE PREVOYANCE  
DES BANQUES POPULAIRES  
GROUPE BANQUE POPULAIRE

DECLARATION DE MALADIE

CACHET BANQUE

Nom de l'assuré : <b>BELLAMINE</b>		
Prénom : <b>RAJAA</b>		
N° SINISTRE :	NBR DE PIÈCES :	TOTAL DÉPENSES : <b>2.077,20</b>
POLICE (1) : <b>1 2 1 1 3 98</b>		MATRICULE CPM : <b>21501</b>
ORDRE FAMILIAL : <b>00</b>		

A REMPLIR PAR LE MEDECIN

Nom et adresse ou cachet du médecin : **Dr. Abdellatif BAKHTAR**

Nom du malade : **BELLAMINE**

Prénom du malade : **RAJAA**

Nature de la maladie : **Bronchite aigüe**

MALADE (2)

Lui même

Conjoint

Enfant

Casablanca. Le 08/02/2022 Signature

MBP 31-13

(1) Porter le code Banque .

(2) Mettre une croix dans la case correspondante .

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel , Veuillez communiquer :  
les renseignements sous - pli cacheté à l'intention du médecin - conseil de la Mutuelle.

Praticien MEDECIN TRAITANT	Date des actes médicaux	Nature des actes & Coefficients	Signature du médecin attestant le paiement des actes	Montant détaillé des honoraires	Réservé à la Mutuelle
ANALYSES RADIO-GRAPHIES	28/01/22	C3	PT. Abdellatif BAKHATI Pneumo-pt. 173 Bd. El Hedi Anoual Capital Center 1er Etage N°5 Casablanca - Tél: 212 522 98 65 24	329M	
ACTES MEDICAUX OU PARA-MEDICAUX					
Exécution des Ordonnances MEDICAMENTS (OPTIQUE / ORTHOPÉDIE)	Date de l'ordonnance	Cachet du pharmacien, de l'opticien ou de l'orthopédiste		Montant de la facture	Réservé à la Mutuelle
	28/01/22	Dr. BENTAHAR Pharmacie 173, Bd. El Hedi BERRECHID - Tél.: 0522 33 95 7		122,10	

Réserve à la Mutuelle ( commentaire )

---

---

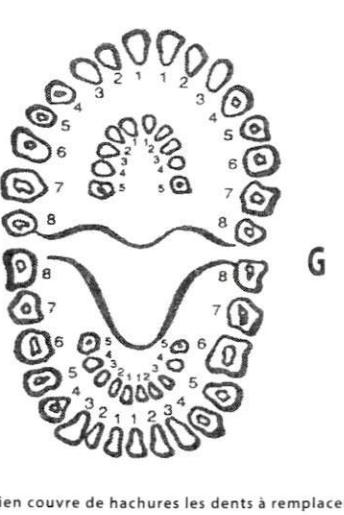
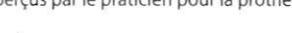
---

SOINS - PROTHESES DENTAIRES - IMPLANTS - ORTHODONTIE

Le Praticien précisera la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins et leur coefficient d'après la Nomenclature Générale des Actes Professionnels.

DEVIS  REÇU  (3)

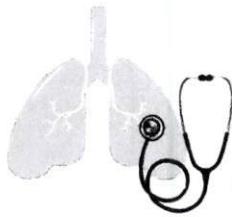
(3) Mettre une croix dans la case correspondante

SOINS <input type="checkbox"/>	PROTHESE <input type="checkbox"/>	
		Montant des honoraires perçus par le praticien pour les soins :  
		Signature du praticien attestant l'exécution et le paiement des soins :
		Date : 
		Montant des honoraires perçus par le praticien pour la prothèse :  
		Signature du praticien attestant l'exécution et le paiement de la prothèse :
		Date de l'appareillage : 
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le praticien couvre de hachures les dents à remplacer.</li> <li>- Surcharge le contour des dents qui supporteront des crochets.</li> <li>- Indique la nature de l'appareil, le nombre de dents artificielles et de crochets .</li> </ul>		

**Professeur Abdelaziz BAKHATAR**

*Ancien Professeur de l'Enseignement Supérieur  
à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de  
Casablanca*

*Diplômé A.F.S.A. (Attestation de Formation  
Spécialisée Approfondie, Hôpital Beaujon, Paris)  
Pléthysmographie avec D.L.C.O. / Gaz du sang*



كتور عبد العزيز باخطار  
تذاكر التعليم العالي سابقا  
ية الطب والصيدلة بالدار البيضاء  
بادة A.F.S.A. (شهادة التدريب المتخصص  
مق مستشفى بوجون، باريس)  
ن الوظيفة التنفسية / قياس الأكسجين في الدم

*Casablanca, le ..... الدار البيضاء في .....*

**28.01.2022**

**Mme BELLAMINE RAJAA**

**1 - CORTANCYL 20 mg cp séc : Plq/20**

*145,80 Prendre 2 comprimés par jour, pendant 10 jours.*



**2 - HONIX SUPERTONUS**

*145,00 1 le matin, pendant 1 mois.*



**3 - CURCUFLEX FORTE**

*139,00 1 par jour, après le repas, pendant 1 mois.*



**4 - OEDES 20 MG**

*139,00 1 par jour, avant le repas, pendant 1 mois.*



**5 - GAVISCON susp buv en flacon : Fl/250ml**

*145,80 1 le soir et au coucher, après le repas, pendant 2 mois.*



*Professeur Dr. Abdelaziz BAKHATAR  
15, Bd. Anoual Capital Center 1er étage, N°5 - Casablanca, Maroc  
Tél. : (+212) 5 22 99 66 24 - GSM : (+212) 61 08 99 15 - E-mail : bakhataraziz@gmail.com*

# QUITTANCE DE REMBOURSEMENT

MUTUELLE  
DE PRÉVOYANCE DES  
BANQUES POPULAIRES



BANQUE : AGENTS RETRAITES GBP 98

MATRICULE : 21501

ADHERENT : BELLAMINE RAJAA  
9098

BENEFICIAIRE : BELLAMINE RAJAA

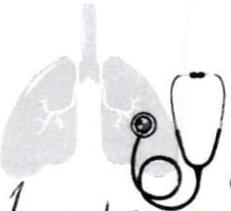
CODE RUBRIQUE	NATURE	FRAIS EXPOSÉS		TAUX OU VALEUR	REBOURSEMENTS	
		DEVISE	D H		AUTRE CIE	AXA MAROC
1 02	CONSULTØ SPECIALIST		300,00	0,57		170,00
12 05	SCANNER		1.300,00	0,65		850,00
16 00	MEDICAMENTS		477,20	0,85		405,62
	<div style="border: 1px solid blue; padding: 10px; text-align: center;"> <p>MUTUELLE DE PRÉVOYANCE DES BANQUES POPULAIRES</p> <p><b>05 AVR. 2022</b></p> <p>COURRIER ARRIVÉE</p> </div>					
	<b>T O T A U X</b>		<b>2.077,20</b>			<b>1.425,62</b>

P.S : Il est rappelé que toute ordonnance doit être accompagnée des PPM (Prix Public Marocain) et des prospectus pour chaque médicament.  
Nous vous en remercions.

DATE	CODE SOCIETE	N° DU DOSSIER	NUMERO DU SINISTRE AXA	MONTANT DU REGLEMENT
17/02/2022	0X1211398	21501 00 2022 2215915	22450076	1.425,62

Professeur Abdelaziz BAKHATAR

Ancien Professeur de l'Enseignement Supérieur  
à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de  
Casablanca  
Diplômé A.F.S.A. (Attestation de Formation  
Spécialisée Approfondie, Hôpital Beaujon, Paris)  
Pléthysmographie avec D.L.C.O. / Gaz du sang



الدكتور عبد العزيز باخطار  
أستاذ التعليم العالي سابقا  
 بكلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء  
شهادة A.F.S.A. (شهادة التدريب المتخصص  
المعمق بمستشفى بوجون ، باريس )  
قياس الوظيفة التنفسية / قياس الأكسجين في الدم

Casablanca, le .....

28/10/2022

الدار البيضاء، في

Mr BOURAINE fajââ

TO show

CASABLANCA - RÉSIDENCE CAPITAL  
B.P. 52222 - 22222 Casablanca  
Algérie  
Attestation de Formation Spécialisée Approfondie  
Hôpital Beaujon, Paris  
Pléthysmographie avec D.L.C.O. / Gaz du sang

Suprême preuve d'efficacité  
de la  
saine pose  
d'assurance

Pr. ABDELAZIZ BAKHATAR  
Résidence Anoual Capital Center - 1er étage, N°5 - Casablanca, Maroc  
16, Bd. Abdelmoumen - 22222 Casablanca  
Tél. : 05 22 99 66 24 - GSM : 06 61 08 99 15 - E-mail : bakhataraziz@gmail.com

# الفحص بالأشعة درب غلف RADIOLOGIE DERB GHALLEF

Angle Bd Anoual et Abdelmoumen

**DOCTEUR HAMDOUNE Mustapha**

Spécialiste en RADIOLOGIE

Lauréat de la Faculté de Médecine de Paris

Diplômé en IMAGERIE des SEINS ,ORL et Maxillo-faciale

Ancien Praticien Hospitalier des hôpitaux de France



**Professeur EL ABBASSI SKALLI Aziza**

Spécialiste en RADIOLOGIE

EX Professeur en Radiologie au CHU

et la Faculté de Médecine Casablanca

Diplômée en IMAGERIE de la FEMME de la F.M.P.

Ancien Praticien des hôpitaux de France

- SCANNER MULTIBARRETTES 3D (32 COUPES) • ANGIOSCANNER • COLOSCOPIE VIRTUELLE • IMAGERIE DE LA FEMME
- MAMMOGRAPHIE NUMERIQUE • OSTEODENSITOMETRIE • RADIOLOGIE • PANORAMIQUE DENTAIRE NUMERIQUE • CONE BEAM
- DENTASCANNER • TELERADIO A 4m • ECHOGRAPHIE 3D4D • DOPPLER COULEUR • PONCTION BIOPSIE GUIDEÉE • IRM

Casablanca, le 28/01/2022

FACTURE : 00522/2022

NOM ET PRENOM : BELLAMINE RAJAA

TYPE EXAMEN : TDM THORACIQUE

MONTANT : 1300 DH

MILLE TROIS CENTS DH

المحمول: 0522.86.01.25 / 86.10.68 - الهاتف : GSM : 06 61 20 33 31

ملتقى شارع أنوال و عبد المؤمن - الطابق السفلي - إقامة عبد المؤمن سنتر - بجانب مقهى سيازن - الدار البيضاء

Angle BD. Anoual et BD. Abdelmoumen - rez-de-chaussee - Resd. Abdelmoumen Center - A côté de Café Seazen - Casablanca

Fax : 0522.86.59.45 - Email : radiologiederbghallef@gmail.com - I.C.E.: 001850004000042

IF : 20729789 - RC : 367455 - TAX PRO : 34705167 - N° AFFL : 5307782

# الفحص بالأشعة درب غلف RADIOLOGIE DERB GHALLEF

Angle Bd Anoual et Abdelmoumen

**DOCTEUR HAMDOUNE Mustapha**

Spécialiste en RADIOLOGIE

Lauréat de la Faculté de Médecine de Paris

Diplômé en IMAGERIE des SEINS ,ORL et Maxillo-faciale

Ancien Praticien Hospitalier des hôpitaux de France



**Professeur EL ABBASSI SKALLI Aziza**

Spécialiste en RADIOLOGIE

EX Professeur en Radiologie au CHU

et la Faculté de Médecine Casablanca

Diplômée en IMAGERIE de la FEMME de la F.M.P.

Ancien Praticien des hôpitaux de France

- SCANNER MULTIBARRETTES 3D (32 COUPES) • ANGIOSCANNER • COLOSCOPIE VIRTUELLE • IMAGERIE DE LA FEMME
- MAMMOGRAPHIE NUMERIQUE • OSTEODENSITOMETRIE • RADIOLOGIE • PANORAMIQUE DENTAIRE NUMERIQUE • CONE BEAM
- DENTASCANNER • TELERADIO A 4m • ECHOGRAPHIE 3D4D • DOPPLER COULEUR • PONCTION BIOPSIE GUIDEÉE • IRM

Casablanca , le 28/01/2022

PATIENT : BELLAMINE RAJAA  
MEDECIN TRAITANT : PR BAKHATAR ABDELAZIZ  
EXAMEN(S) REALISE(S) : **TDM THORACIQUE**

Pour les images, utilisez le lien : <http://105.155.253.124:8088/visionpacs/>

Login : 77647 Mot de Passe : 44152

#### **INDICATION:**

Antécédent de Covid il y a 15 jours.

#### **TECHNIQUE D'EXAMEN :**

Acquisition volumique sans injection de produit de contraste

Reconstructions sagittales et coronales.

#### **RESULTAT :**

##### **Parenchyme pulmonaire-plèvre :**

Présence d'un petit foyer de condensation alvéolaire sous-pleurale au niveau du lobe supérieur droit associé à une petite plage en verre dépoli au niveau du lobe supérieur droit.

Un deuxième petit foyer de condensation alvéolaire sous-pleurale au niveau du lobe supérieur gauche.

Présence d'une atélectasie plane au niveau du segment latéral du lobe moyen.

Pas d'image interstitielle de type nodulaire ou septal.

Aspect normal des bronches.

Pas d'épanchement pleural.

#### **Médiastin :**

Pas d'adénopathie médiastinale décelable.

Aspect normal des deux hiles.

Pas d'épanchement péricardique.

Les surrénales sont d'aspect normales.

#### **CONCLUSION :**

Aspect TDM correspondant à priori à une pneumopathie virale avec une atteinte parenchymateuse minime inférieure à 5 %.

Confraternellement  
DR HAMDOUNE

RADIOLOGIE DERB GHALLEF  
Angle Bd Anoual et Bd Abdelmoumen  
Resd. Abdelmoumen Center  
Casablanca - Maroc  
Tél. : 0522.86.01.25 / 86.10.68 - GSM : 06 61 20 33 31